



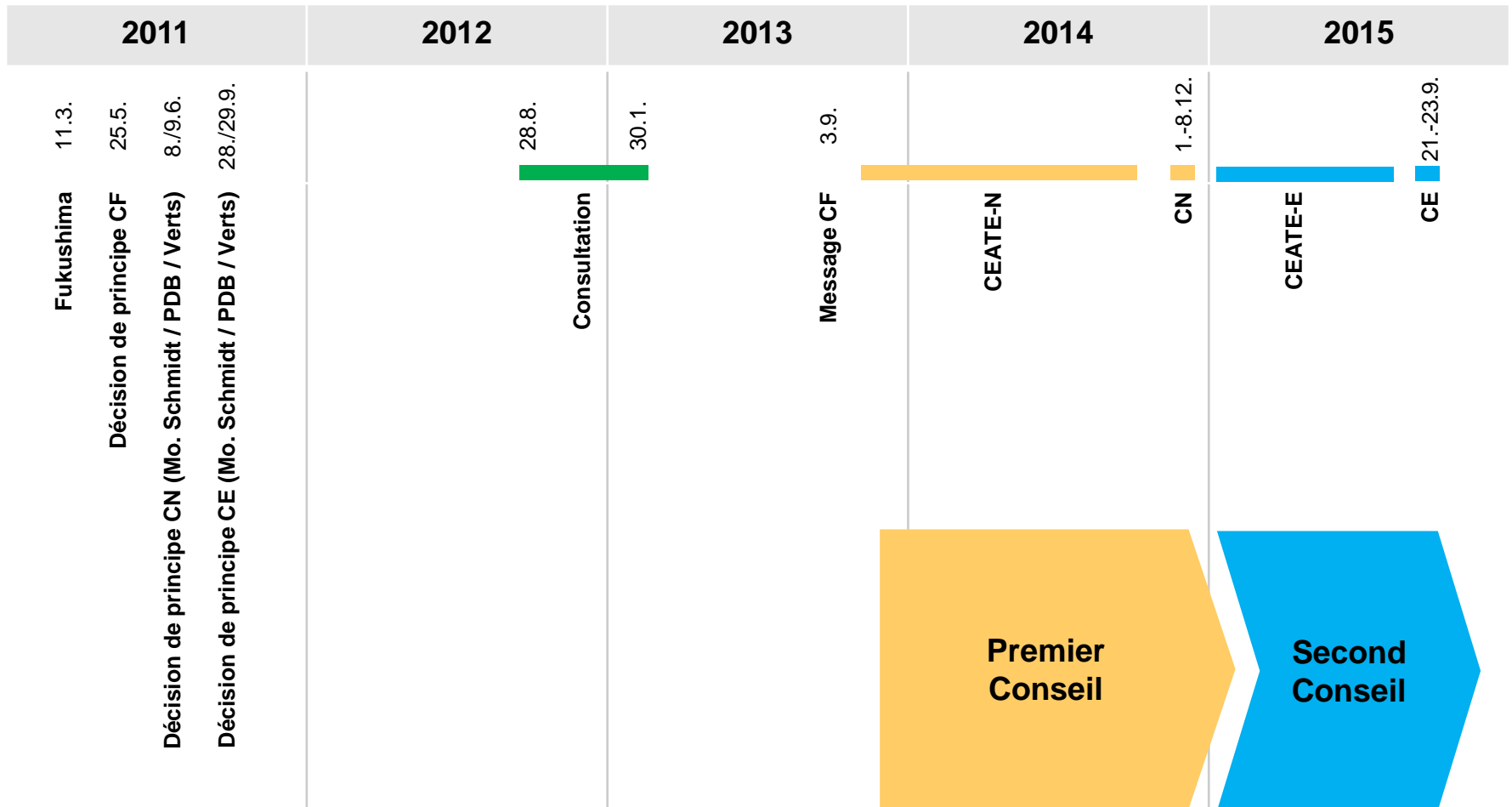
Stratégie énergétique 2050 : Etat des délibérations et perspectives

Thomas Zwald, membre de la direction et responsable des affaires publiques

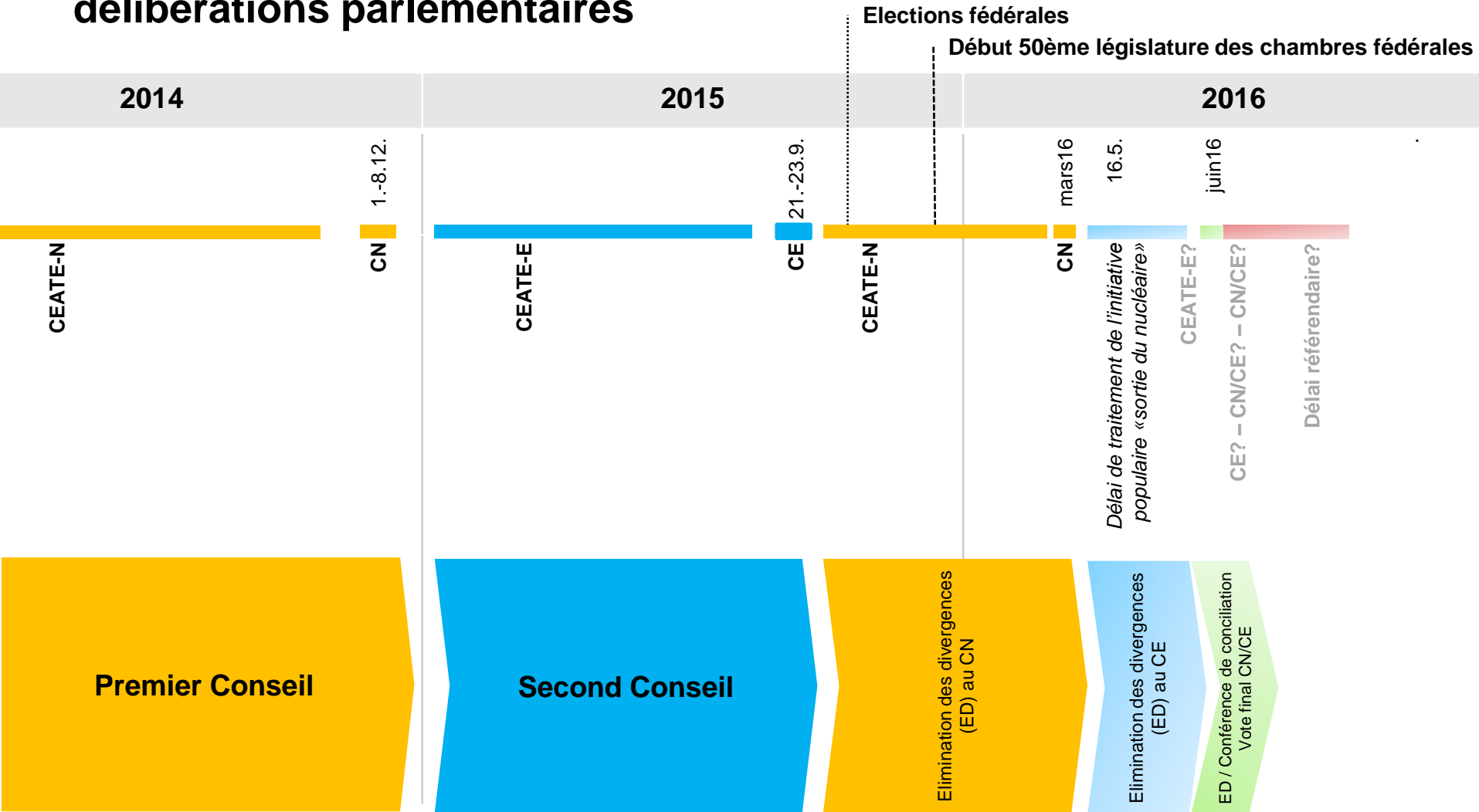
Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere



Stratégie énergétique 2050 (1er paquet de mesures): Historique



Stratégie énergétique 2050 (1er paquet de mesures) : calendrier des délibérations parlementaires



28.10. Message CF concernant un système incitatif en matière climatique et énergétique (2ème paquet de mesures SE 2050)

Stratégie énergétique 2050 après délibération au Conseil des Etats: des requêtes importantes de la branche ont été retenues (1/2)

	Décisions du Conseil national (décembre 2014)	Décisions du Conseil des Etats (septembre 2015)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> «Valeurs indicatives» à la place d'objectifs à caractère contraignant pour la production et la consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des valeurs indicatives pour la production à la baisse, mais pas ceux pour la consommation.
Intérêt national	<ul style="list-style-type: none"> Revalorisation des énergies renouvelables en tant qu'intérêt national, ce qui permet une pondération équilibrée entre les intérêts de protection et d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Relativisation de l'importance des énergies renouvelables en tant qu'intérêt national lors de la pondération des intérêts.
Consommation propre	<ul style="list-style-type: none"> Libéralisation partielle de la mesure pour communautés d'autoconsommation. 	<ul style="list-style-type: none"> Précision des conditions-cadre pour les communautés d'autoconsommation et création d'une base légale pour la tarification du réseau basée sur la puissance.
Promotion des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> Réforme de la RPC (nouveau: système de primes d'injection), mais conception pas suffisamment proche du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Réforme de la RPC et conception plus proche du marché, introduction d'un délai d'expiration pour la RPC.

Code-couleur:



Stratégie énergétique 2050 après délibération au Conseil des Etats: des requêtes importantes de la branche ont été retenues (2/2)

	Décisions du Conseil national (décembre 2014)	Décisions du Conseil des Etats (septembre 2015)
Grande hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> Contributions d'investissement aux nouvelles centrales hydrauliques >10 MW ainsi qu'aux agrandissements et renouvellements notables. 	<ul style="list-style-type: none"> En plus: soutien aux centrales hydrauliques existantes en difficulté financière (examen au cas par cas), avec mandat au Conseil national d'optimiser.
Prescriptions en matière d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Prescriptions pour les EAE, avec mandat au Conseil des Etats d'examiner des alternatives applicables. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de prescriptions d'efficacité.
Accélération des processus	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des recours adressés au Tribunal fédéral aux questions juridiques de principe. 	<ul style="list-style-type: none"> En plus: Limitation des recours au TF aussi pour l'expropriation de droits, limitation explicite de la durée des procédures de plan sectoriel et d'approbation des plans.
Energie nucléaire	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de nouvelles autorisations générales et abandon des autorisations d'exploitation illimitées. 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de nouvelles autorisations générales, mais abandon des limitations de durée et du concept d'exploitation à long terme.

Code-couleur:



Conclusion

1. La Stratégie énergétique 2050 est toujours dans les délais.
2. Lors de l'élimination des divergences du 1^{er} paquet de mesures, la ligne du Conseil des Etats plus favorable à l'économie et à la branche devrait s'imposer largement.

- Premières décisions de la CEATE-N dans le cadre de la 1^{ère} élimination des divergences
- «Virage à droite» au Conseil national
- Diminution du risque d'une éventuelle votation populaire

La CEATE-N a en outre créé une base pour un soutien optimisé de la grande hydraulique existante.

3. La probabilité d'une votation populaire (séparée) sur l'initiative pour sortir du nucléaire a augmenté.
 - Adaptation vraisemblable du Conseil national sur une ligne du Conseil des Etats plus favorable à l'énergie nucléaire
 - Adoption du 1^{er} paquet de mesures par les deux Conseils après expiration du délai de traitement
4. Les obstacles parlementaires à l'introduction d'une taxe incitative sur le climat et l'énergie (2^{ème} étape de la Stratégie énergétique 2050) après le «virage à droite» au Conseil national et le retrait de l'«instigatrice» la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf sont devenus (encore) plus nombreux.